## Deuxième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: BIO-Ré SA en liquidation, Neuchâtel
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
- 3. Date de la décision: 06.02.2003
- 4. Echéance de préavis des créances: 31.03.2003
- Adresse pour la déclaration des créances: BIO-Ré SA en liquidation, c/o Fiduciaire Muller et Christe SA, rue du Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 (O))

KGG & Associes 2001 Neuchâtel

(00879300)